



www.justice.gouv.fr
@justice_gouv

Paris, le 13 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE DU GARDE DES SCEAUX

Lancement d'un livre blanc sur la construction pénitentiaire

A l'occasion de l'inauguration de l'extension du centre pénitentiaire de Marseille, le 9 décembre 2016, Jean-Jacques URVOAS a lancé les travaux de la commission chargée de rédiger un livre blanc sur la construction pénitentiaire. Le garde des Sceaux a confié la présidence de cette commission à Jean-René LECERF, ancien sénateur, rapporteur de la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009 et actuel Président du Conseil départemental du Nord.

[Retrouvez, ci-jointe, la lettre de mission de M. LECERF signée par Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice.](#)

En effet, le 6 octobre 2016, le Premier ministre annonçait à l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire, à Agen, un plan de recherches foncières pour 33 établissements pénitentiaires répartis sur tout le territoire et le lancement d'un livre blanc sur la construction pénitentiaire.

La commission est composée de trois collègues :

- L'Etat : la Justice, les ministères concernés et l'Agence pour l'Immobilier de la Justice (APIJ).
- Le Parlement : les Commissions des lois et des finances du Sénat et de l'Assemblée Nationale.
- Des personnalités qualifiées : professionnels, universitaires, chercheurs, architectes...

Jusqu'à fin mars, la commission réfléchira à l'architecture et l'immobilier (la taille, la gestion, l'implantation) ainsi qu'au mode de financement.

Elle entendra les syndicats, les associations, les élus, qui manifesteront un intérêt pour la démarche et les sujets.

Ainsi, M. LECERF présentera, fin mars, un travail transpartisan, une réflexion inédite qui visera à permettre aux détenus, à la fois de purger leur peine et en même temps, de favoriser leur réinsertion. L'individualisation de la prise en charge et l'offre d'activité seront intégrées aux réflexions ; car, en milieu fermé comme en milieu ouvert, le travail et la formation sont des leviers d'insertion.

Les dynamiques qui seront impulsées permettront, parallèlement et en conséquence, l'amélioration des conditions de travail des personnels pénitentiaires ; une priorité pour Jean-Jacques URVOAS.

Contact presse – Cabinet du garde des Sceaux
01 44 77 63 15 / secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr